



UNE VILLE QUI RESPIRE

Par la protection et la mise en valeur de nos boisés, de nos rives et de nos milieux humides

- La protection et la mise en valeur de grands terrains boisés et offrant un bon potentiel de renaturalisation (30% du territoire)
- La demande de rétrocession à la Ville des terres de la Défense nationale (au nord de l'autoroute 640 dans l'ouest) à des fins de préservation et pour l'établissement d'écoles à l'extrémité du rang Saint-François
- Une meilleure accessibilité aux berges de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies
- L'application sévère de la réglementation sur la protection des boisés, des rives et des terres humides

UNE VILLE QUI RESPIRE

Par la plantation, le verdissement et l'entretien de nos parcs

- * La poursuite des efforts d'amélioration de la canopée par des projets de foresterie urbaine, le verdissement de stationnements municipaux et d'emprises de rue dans les quartiers résidentiels
 - La création d'îlots de fraîcheur dans nos espaces publics et la densification de la canopée dans nos parcs et espaces verts, et l'accompagnement des citoyennes et citoyens pour leur compensation carbone volontaire et la plantation d'arbres
- * Une nouvelle mesure d'écofiscalité sur les surfaces imperméables et un programme compensatoire afin d'encourager les entreprises à lutter contre les îlots de chaleur par la déminéralisation et le verdissement de grands stationnements commerciaux et industriels
 - La déminéralisation de terre-plein pavés sur des artères et des rues collectrices, incluant l'aménagement de fosses de plantation servant à la rétention des eaux pluviales

Par une préoccupation écologique inscrite dans toutes les actions municipales

- * La consolidation du Bureau de l'environnement et de la transition écologique de la Ville, la poursuite du projet d'électrification de la flotte de véhicules municipaux, et la poursuite du déploiement et la bonification de la desserte d'écocentres en collaboration avec nos partenaires
- * La finalisation du déploiement de la collecte des matières organiques dans les multilogments et l'implantation progressive du compost dans les institutions, commerces et industries (ICI) en assurant un accompagnement personnalisé pour réaliser la transition
- * Un objectif ambitieux pour la décarbonation des bâtiments municipaux d'ici 2030, et une interdiction d'installer des foyers au bois dans toute nouvelle construction ou agrandissement résidentiel
- * Une grille universelle d'analyse de tous les projets municipaux en fonction de leur impact environnemental



UNE VILLE QUI RESPIRE



Par des aménagements favorables au transport actif et collectif

- Une constante collaboration avec le transporteur exo pour l'amélioration de la desserte en transport collectif et la poursuite des représentations auprès du gouvernement afin de planifier un lien de transport structurant compensant la perte d'efficacité du train de l'est
- Une consultation sur la possibilité d'offrir l'accès au transport collectif local gratuitement pour les étudiants, dans l'éventualité d'un développement de l'offre d'études collégiales et dans le cadre du projet de Quartier universitaire
- La poursuite des efforts pour stimuler l'offre en matière de mobilité durable en collaboration avec nos partenaires (incluant Communauto, Bixi, exo à la demande) et une attention portée à la mobilité durable et au transport actif dans la planification des projets de développement, notamment en prévoyant l'aménagement de supports à vélos, haltes cyclistes et stationnements sécurisés pour vélos, ainsi que l'ajout d'équipements aux intersections et de mobilier urbain adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap
- Un réseau cyclable mieux connecté entre les différents quartiers et le parachèvement de voies cyclables notamment sur la Côte de Terrebonne